



Crédit à la consommation

Un outil de financement régulé au service des ménages

50 %

de l'encours de l'ensemble des établissements prêteurs.

58

sociétés adhérentes de l'ASF, filiales de la grande distribution, des constructeurs automobiles et du secteur bancaire, agréées et supervisées par l'ACPR.

En bref

“Un crédit à la consommation est un contrat signé entre deux personnes, le prêteur qui s'engage à mettre une somme d'argent à disposition et l'emprunteur qui s'engage à la rembourser, intérêts et principal.”

Quel crédit pour quel avantage ?

Crédit affecté



de PROTECTION pour l'emprunteur car le contrat de crédit et le contrat de vente sont liés
→ utilisé principalement sur le lieu de vente pour l'achat d'un bien ou d'un service déterminé.

Location avec option d'achat



de FLEXIBILITÉ avec l'option d'achat qui permet de devenir propriétaire du bien
→ utilisée pour le financement d'automobiles.

Prêt personnel



de LIBERTÉ pour l'emprunteur qui est libre d'utiliser les fonds prêtés à sa convenance
→ délivré directement par un établissement de crédit.

Crédit renouvelable



de SOUPLESSE avec une enveloppe de crédit qui se reconstitue au fil des remboursements
→ associé généralement à une carte de crédit.



Le crédit à la consommation permet de financer les projets des ménages. Le crédit est distribué soit directement par le prêteur lui-même, soit par l'intermédiaire de commerçants sur le lieu de vente.

Les adhérents de l'ASF proposent des solutions de financements aux entreprises (crédit-bail, Sofergie et affacturage) et aux ménages (crédit à la consommation et à l'habitat). Ils offrent également une gamme de services financiers (cautions), de services d'investissement et de titrisation. Ils financent près de 20% des crédits au secteur privé.





Consumer credit

A regulated financing tool for households

50 %

of the
outstandings
of all lending
institutions.

58

ASF member
companies,
subsidiaries of the
retail, automotive
and banking sectors
authorized and
supervised by the
ACPR.

In a nutshell

"Consumer credit is a contract signed between two parties: the lender, who undertakes to make a sum of money available, and the borrower, who undertakes to repay the money, including interest and principle."

What credit for what benefit?

Linked credit



PROTECTION for the borrower because the loan agreement and the sales contract are linked
→ mainly used at the point of sale to purchase a specific good or service.

Personal loan



FREEDOM for the borrower who can use the money lent as he or she sees fit
→ granted directly by a credit institution.

Leasing with purchase option



FLEXIBILITY a purchase option gives you the ownership of the asset
→ used for automobile financing.

Revolving loan



FLEXIBILITY a loan allowance that is replenished as repayments are made
→ usually linked to a credit card.



Consumer credit is used to finance household projects. The loan is distributed either directly by the lender or through retailers at the point of sale.

Members of the ASF offer financing solutions to companies (leasing, Sofergie and factoring) and to households (consumer and home loans). They also offer a range of financial services (guarantees), and investment and securitisation services. They finance nearly 20% of the loans to the private sector.

